



Gains en capital et pertes d'entreprise estimatifs pour l'année d'imposition 2012

Société en commandite de ressources CMP 2010 (« CMP 2010 »)

Société en commandite de ressources CMP 2010 II (« CMP 2010 II »)

Société en commandite de ressources CMP 2011 (« CMP 2011 »)

et Société en commandite de ressources CMP 2011 II (« CMP 2011 II »)

Le 7 décembre 2012 – Vous trouverez ci-dessous les gains en capital et pertes d'entreprise estimatifs pour l'année d'imposition 2012 dans le cadre des CMP 2010, CMP 2010 II, CMP 2011 et CMP 2011 II. Représentant une **estimation par part seulement**, ces données pourraient différer sensiblement des montants qui figureront sur les feuillets T-5013A/T3 et les relevés 15, lesquels formulaires d'impôt seront émis au printemps 2013, pour l'année d'imposition 2012.

<u>Société en commandite</u>	<u>Numéro Cusip</u>	<u>Gain (ou perte) en capital estimatif</u>	<u>Perte d'entreprise estimative</u>
CMP 2010	18977Q103	- 42,32 \$	- 3,47 \$
CMP 2010 II	12600V100	- 4,19 \$	- 2,94 \$
CMP 2011	12601L101	71,27 \$	- 8,55 \$
CMP 2011 II	12601M109	11,77 \$	- 16,04 \$

En raison de leurs avantages fiscaux considérables, les actions accréditives acquises par le biais d'une société en commandite affichent un prix de base rajusté faible ou nul. Par conséquent, lorsqu'un commandité vend une action accréditive, cela se traduit par un gain en capital pour les porteurs de parts. Le commandité pourrait, à l'occasion, éliminer ou diminuer un placement si les fondamentaux de la société en question se détériorent, s'il souhaite réaliser des gains ou si les liquidités sont insuffisantes.

CMP 2010 et CMP 2010 II ont complété le transfert à imposition différée de leur actif à Portefeuilles gérés Dynamique ltée le 6 janvier 2012 et ont ensuite été dissoutes. Les porteurs ont reçu 36,1621 et 29,2064 actions de la Catégorie de ressources PGD pour chaque part de CMP 2010 et CMP 2010 II respectivement. À la date du transfert, les valeurs liquidatives de CMP 2010, CMP 2010 II et de la Catégorie de ressources PGD s'élevaient respectivement à 743,87 \$ et 600,79 \$ par part et à 20,57 \$ par action.

Pionnier dans son domaine, le groupe CMP a vu le jour en 1984, peu de temps après que le gouvernement fédéral eut introduit le concept des placements en actions accréditives. À ce jour, il a réussi à mobiliser plus de 2,8 milliards de dollars à des fins d'exploration et de mise en valeur dans le secteur canadien des ressources.

Les renseignements contenus aux présentes sont fournis à titre indicatif seulement pour faciliter la gestion des gains en capital générés par les sociétés en commandite et ne doivent pas être considérés comme des conseils fiscaux. Les porteurs de parts devraient s'adresser à un fiscaliste qualifié afin d'obtenir des conseils qui tiennent compte de leur situation unique.

Représentant une estimation en date du 31 octobre 2012, les gains en capital énumérés ci-dessus peuvent différer sensiblement des montants qui figureront sur les feuillets T-5013A/T3 et les relevés 15, lesquels formulaires d'impôt seront émis au printemps 2013.

Pour obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec notre Centre des relations avec la clientèle au 1-800-268-8186 ou à visiter notre site Web à www.cmpfunds.ca.

